



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

famille et solidarité : structures administratives

Question écrite n° 64568

## Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'annonce faite il y a quelques semaines de supprimer la fonction de Défenseur des enfants, dont l'utilité a été pourtant largement démontrée, 20 000 dossiers ayant été traités depuis sa création. Cette annonce a suscité un large émoi dans le milieu associatif et de l'enfance. Cette décision étant inopportune et à quelques jours du vingtième anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, il lui demande de maintenir le Défenseur des enfants.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

**Circonscription :** Paris (20<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64568

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Famille et solidarité

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2009, page 11074

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)